

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CEP : 48 507 candidats à l'épreuve du premier diplôme scolaire

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville / Gabon

LES 48 507 candidats au Certificat d'études primaire (CEP) à travers le territoire national ont planché hier sur l'ensemble des épreuves écrites dudit examen. Une sorte de rite d'initiation pour la majorité de ces postulants qui, pour la première fois, ont découvert le stress lié à cette circonstance. À Libreville, le top des épreuves a été donné dès 8 heures dans la plupart des centres de composition. C'est avec beaucoup d'entrain et d'optimisme que ces jeunes élèves de 5e année qui, par la même occasion, frappent à la porte du secondaire, ont abordé comme première épreuve, le problème pratique.

Dans l'ensemble, l'examen s'est déroulé sans incident majeur dans les différents centres de la capitale. Le dispositif comprenant le secrétariat, les surveillants et les observateurs déployés par l'Éducation nationale

était bel et bien à pied d'œuvre, comme l'ont constaté les reporters de L'Union.

La ministre en charge de l'Éducation nationale, Camelia Ntoutoume-Leclercq, a sillonné certains centres de composition pour se rendre compte, de visu, du démarrage effectif et sans anicroche des épreuves. Le membre du gouvernement a également profité de ces moments pour rassurer, en bonne mère de famille, les candidats en pratiquant avec eux un petit exercice de respiration afin de les aider à évacuer le stress.

" Nous avons aussi fait un petit exercice avec les enfants. On oublie aussi qu'ils peuvent être soumis à du stress. La ministre de l'Éducation nationale est aussi une maman, donc elle connaît quand même ce qui peut affecter un enfant ", a-t-elle confié à la presse.

Pour cette édition, le ministère de l'Éducation a, en dehors des secrétariats mis en place, permis aux partenaires sociaux d'être



Photo : Jocelyn Abila

Des élèves composant hier au centre de l'école publique de Nzeng-Ayong 2.

dans les différents centres d'examens, jouant ainsi le rôle d'observateurs.

Les présidents des centres d'exa-

mens, les directeurs d'école, la Direction générale des examens et concours (DGEC) sont également mobilisés pour le bon

déroulement des épreuves qui ont duré toute la journée.

Les résultats sont attendus pour le 26 mai.

Pourquoi les enseignants du privé ne sont-ils pas associés ?

Line Renette ALOMO.
Libreville/Gabon

LES parents, qui ont des enfants en classe d'examen cette année, ont pu le remarquer. À deux reprises, il a été officiellement organisé des sessions du CEP blanc. Une belle façon de mettre le pied à l'étrier aux tout-petits. Ils se mettent ainsi en contexte, composent dans les conditions d'un examen normal. Au jour J, ils ne sont pas dépaysés. Ils affrontent l'examen comme un devoir de classe. L'idée est donc magnifique.

Durant ces examens, de nombreux parents, dont les enfants sont au privé, constatent que les enseignants de ces écoles privées prennent une part active à ces sessions "d'entraînement".

Mais quel n'est leur étonnement

de voir qu'au jour du "vrai" CEP, les maîtres et maîtresses du privé, quoique présents pour booster leurs élèves, rentrent chez eux ensuite. Sans plus.

La question est donc pourquoi ? Pourquoi des enseignants qualifiés sont-ils mis de côté au moment fatidique. On suppose que s'ils tiennent des classes d'examen, bénéficient de la confiance des établissements qui les emploient, ils ont donc qualité et compétence pour participer au CEP véritable aussi.

Alors pourquoi se prive-t-on d'une main-d'œuvre utile qui pourrait constituer un plus dans la correction et autres process de cet examen ? Depuis combien de temps cela dure-t-il ? Ne faut-il pas revoir cette façon de faire en sélectionnant tout au moins certains, éligibles ?



AG_ Manifestation d'intérêt pour le traitement, la revalorisation et l'élimination des déchets industriels et domestiques d'Assala Gabon

Pour l'amélioration de son processus de traitement et d'élimination des déchets, Assala Gabon lance une campagne de manifestation d'intérêt à tous les fournisseurs techniquement compétents et qualifiés.

À cet effet, en conformité avec les exigences légales et réglementaires nationales et internationales (Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination), Assala Gabon souhaiterait inviter toutes les entreprises locales intéressées évoluant dans le domaine du traitement, de la revalorisation et de l'élimination des déchets industriels et domestiques ex-situ et répondant aux critères préalables suivants :

- Avoir réalisé ou fourni un accompagnement, dans le Gabon, pour des activités de revalorisation, de traitement et d'élimination de déchets pour des opérateurs pétroliers, ces trois (3) dernières années ;
- Avoir les autorisations réglementaires délivrées par la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN), relatives à :
 - o La collecte et le transport des déchets ;
 - o La revalorisation des déchets domestiques et industriels, spécialement pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ;
- Avoir une capacité de stockage temporaire conséquente pour recevoir un large volume de déchets ;
- Avoir la preuve d'un niveau international 'best practice' en termes de HSSE (santé, sécurité, sûreté et environnement) et de ressources humaines. Comme exemples OHSAS, ISO 45000, ISO 14001 ou équivalents ;
- Être en possession d'une assurance liée aux activités de collecte, transport, revalorisation et stockage des déchets.

Si vous êtes intéressés à participer, manifestez-vous en envoyant votre dossier juridique et administratif incluant les critères et la référence décrits ci-dessus à l'adresse e-mail suivante : manifestationdinteretwaste@assalaenergy.com, au plus tard le **vendredi 26 mai 2023**.

Veillez noter que ceci ne constitue pas un appel d'offres, et ne saurait donner lieu à une adjudication de contrat ou de bon de commande. Assala Gabon se réserve le droit de contacter ou non les différentes entreprises qui auront manifesté leur intérêt.